



**Le présent document a été conservé et  
archivé aux fins de référence et de recherche.**

Son contenu n'est pas à jour, il se peut qu'il ne soit plus pertinent ou applicable et qu'il ait été mis à jour ou remplacé par un document plus récent.



# SOUTENIR L'EMPLOI ET LA CROISSANCE

Dans un contexte marqué par l'incertitude qui prévaut à l'échelle mondiale, le Plan d'action économique du Canada (PAE) produit des résultats au chapitre de la création d'emplois, de la croissance économique et du rétablissement de l'équilibre budgétaire. Depuis le début de la reprise, le Canada se classe en tête des pays du Groupe des Sept (G-7) sur le plan de la création d'emplois, et il a enregistré l'une des meilleures performances économiques au sein de ce groupe.

Le Plan d'action économique de 2014 continue de soutenir l'emploi et la croissance en jumelant les Canadiennes et les Canadiens et les emplois disponibles, en renforçant le marché du travail et en investissant dans la main-d'œuvre de demain.

## ✦ JUMELER LES CANADIENS ET LES EMPLOIS DISPONIBLES

Depuis 2006, le gouvernement a pris des mesures pour créer des emplois et assurer la croissance économique, dont le maintien d'impôts bas pour les Canadiens et les entreprises canadiennes, l'aide fournie aux citoyens pour acquérir les compétences et la formation nécessaires à leur réussite, l'appui à la recherche de pointe et à l'innovation, la réduction des tracasseries administratives et la création du plan d'infrastructure Chantiers Canada.

Le PAE de 2014 continue à créer des conditions propices à la réussite des Canadiens, en renforçant les politiques qui font concorder la formation professionnelle et le perfectionnement aux besoins du marché du travail.

## ✦ VEILLER À CE QUE LA FORMATION CORRESPONDE AUX BESOINS DU MARCHÉ DU TRAVAIL

Le Canada a affiché un bilan remarquable en matière de création d'emplois ces dernières années. Il reste cependant des problèmes à surmonter, car on compte encore trop de Canadiens qui n'ont pas de travail ou qui sont sous-employés, en cette période où des pénuries de compétences et de main-d'œuvre surviennent de nouveau dans certains secteurs et dans certaines régions.

Pour mieux faire concorder la formation avec les besoins du marché du travail, la subvention canadienne pour l'emploi sera créée en 2014. Le gouvernement du Canada poursuivra son étroite collaboration avec les provinces et les territoires en vue de la mise en œuvre de cette subvention et du renouvellement des ententes sur le marché du travail. Le gouvernement renégociera également les ententes sur le développement du marché du travail,



qui totalisent 1,95 milliard de dollars par année, pour réorienter la formation en fonction de la demande sur le marché du travail.

## ✦ ENTENTES SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL VISANT LES PERSONNES HANDICAPÉES

Comme il a été annoncé dans le PAE de 2013, le gouvernement accordera un financement de 222 millions de dollars par année au cours des quatre prochaines années, auquel s'ajouteront des montants égaux de la part des provinces et des territoires, par l'entremise d'une nouvelle génération d'ententes sur le marché du travail visant les personnes handicapées. Les nouvelles ententes inviteront les employeurs et les organismes représentant les personnes handicapées à mieux répondre aux besoins des employeurs et des personnes handicapées. Le PAE de 2014 prévoit deux initiatives complémentaires, soit un investissement de 15 millions de dollars sur trois ans pour jumeler les personnes atteintes de troubles de développement et les emplois par l'entremise de l'initiative Ready, Willing & Able de l'Association canadienne pour l'intégration communautaire et un investissement de 11,4 millions de dollars sur quatre ans pour soutenir l'expansion de programmes de formation professionnelle à l'intention des personnes atteintes de troubles du spectre autistique.

## ✦ FORMER LA MAIN-D'ŒUVRE DE DEMAIN

Pour améliorer les perspectives économiques du pays, il est essentiel de fournir aux étudiants les compétences requises. Le PAE de 2014 accorde du soutien à la formation et à l'emploi qui aidera la prochaine génération de Canadiens à acquérir les compétences et l'expérience dont ils ont besoin pour trouver des emplois de qualité en proposant :

- de nouvelles mesures pour les apprentis, y compris le prêt canadien aux apprentis, afin que les apprentis inscrits dans un métier désigné Sceau rouge aient accès à des prêts sans intérêt de plus de 100 millions de dollars chaque année, ainsi que le projet pilote Souplesse et innovation dans la formation technique des apprentis, qui élargira l'utilisation d'approches novatrices en matière de formation technique des apprentis;
- l'élimination de la valeur des véhicules appartenant aux étudiants du processus d'évaluation des besoins du Programme canadien de prêts aux étudiants, qui aidera plus de 19 000 bénéficiaires de prêts aux étudiants et tiendra davantage compte des besoins des étudiants qui doivent faire la navette ou qui travaillent pendant leurs études;
- 40 millions de dollars afin de soutenir un maximum de 3 000 stages à temps plein pour les diplômés postsecondaires dans des domaines à forte demande;
- 36 millions de dollars sur quatre ans afin de renouveler le Programme des ordinateurs pour les écoles, qui donne aux étudiants et aux stagiaires un meilleur accès à du matériel des technologies de l'information et des communications et à de la formation professionnelle.

## ✦ RÉFORMER L'ÉDUCATION DES PREMIÈRES NATIONS DE LA MATERNELLE À LA 12<sup>E</sup> ANNÉE

Le gouvernement collaborera avec ses partenaires afin que les jeunes des Premières Nations aient accès, dans les réserves, à des systèmes scolaires comparables à ceux des provinces et des territoires.

Le PAE de 2014 confirme l'octroi d'un financement de base de 1,25 milliard de dollars de 2016-2017 à 2018-2019 à l'appui de la loi donnant aux Premières Nations le contrôle de l'éducation des Premières Nations et crée un fonds bonifié pour l'éducation qui accordera un financement de 160 millions de dollars sur quatre ans, à compter de 2015-2016. L'octroi de nouveaux fonds pour la construction et la rénovation d'écoles a aussi été confirmé : 500 millions de dollars sur sept ans, à compter de 2015-2016, seront consacrés à un nouveau fonds pour l'infrastructure éducative.

## ✦ APPUYER LES ENTREPRENEURS AU MOYEN D'UN MENTORAT INTENSIF

À l'automne 2013, le gouvernement a mis en marche le Programme canadien des accélérateurs et des incubateurs (PCAI) dans le cadre du Plan d'action sur le capital de risque. Afin d'augmenter la capacité du PCAI d'aider les entrepreneurs à lancer des entreprises et à exploiter le potentiel commercial de leurs idées, le PAE de 2014 propose d'affecter à ce programme 40 millions de dollars additionnels sur quatre ans, à compter de 2015-2016, ce qui portera son financement total à 100 millions. Les organismes bénéficiaires pourront utiliser le financement pour offrir aux entrepreneurs un mentorat intensif et d'autres ressources en vue de faire croître leur entreprise.

## ✦ INITIATIVE CIBLÉE POUR LES TRAVAILLEURS ÂGÉS

Le PAE de 2014 propose de renouveler le programme de l'Initiative ciblée pour les travailleurs âgés pour une période de trois ans, ce qui représente un investissement fédéral de 75 millions de dollars. L'admissibilité à l'Initiative sera aussi élargie pour inclure les collectivités où la demande des employeurs n'est pas satisfaite ainsi que celles qui connaissent des problèmes d'inadéquation en matière de compétences. Les collectivités dont le marché du travail est tendu pourront ainsi prendre part à l'Initiative si des postes vacants qui pourraient être occupés par des chômeurs âgés existent au sein de ces collectivités.

## ✦ AMÉLIORER LE SERVICE DE JUMELAGE EMPLOI-TRAVAILLEUR ET MODERNISER LE GUICHET EMPLOIS NATIONAL

Le PAE de 2014 investira 11,8 millions de dollars sur deux ans, et 3,3 millions par année par la suite afin d'améliorer le service de jumelage emploi-travailleur, de façon à ce que les emplois disponibles soient tout d'abord offerts aux Canadiens, en fonction des compétences de ces derniers et de la région dans laquelle les postes sont offerts.

## ✦ FAVORISER LA CRÉATION D'EMPLOIS, L'INNOVATION ET LES ÉCHANGES COMMERCIAUX

Compte tenu de l'incertitude persistante entourant la conjoncture économique mondiale, le gouvernement se doit d'atteindre les objectifs qui sous-tendent le PAE depuis sa création. C'est dans ce but que le gouvernement a annoncé et mis en œuvre un train de mesures ciblées et abordables qui appuient la recherche et l'innovation, réduisent le fardeau administratif et aident les entreprises canadiennes à devenir plus concurrentielles au pays et à l'étranger.

Le PAE de 2014 prend appui sur cette assise en investissant dans les initiatives suivantes :

- Créer un fonds « Apogée Canada » pour l'excellence en recherche, qui recevra de nouveaux crédits de 1,5 milliard de dollars au cours de la prochaine décennie, pour aider les établissements postsecondaires canadiens à exceller à l'échelle mondiale dans des domaines de recherche qui génèrent des avantages économiques à long terme pour le Canada.
- Affecter 500 millions de dollars additionnels sur deux ans au Fonds d'innovation pour le secteur de l'automobile, afin d'appuyer de nouveaux projets stratégiques importants de recherche-développement et des investissements à long terme dans ce secteur au Canada.
- Continuer à alléger le fardeau de l'observation des règles fiscales et de réglementation pour les petites et moyennes entreprises et les autres déclarants.

*Grâce entre autres à ces mesures, le Plan d'action économique de 2014 continue à soutenir l'emploi et la croissance.*